

Conférence générale

GC(49)/RES/4

Date : Octobre 2005

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Quarante-neuvième session ordinaire

Point 11 de l'ordre du jour
(GC(49)/20)

Budget de l'Agence pour 2005 - Ouverture de crédits supplémentaires

Résolution adoptée le 30 septembre 2005 à la neuvième séance plénière

La Conférence générale,

Acceptant la recommandation du Conseil des gouverneurs concernant la nécessité d'accroître les crédits ouverts au budget ordinaire de 2005 pour financer la part de l'Agence dans les mesures de renforcement de la sécurité au Centre international de Vienne et dans les mesures correspondantes pour les bureaux et laboratoires de l'Agence hors de Vienne,

Acceptant aussi que le financement requis soit assuré en partie par l'utilisation d'un montant de 1,5 million de dollars disponible au budget ordinaire en tant que provision pour traitements pour tous les programmes sectoriels et en partie par l'utilisation de l'excédent de caisse de 2003 s'élevant à 2 936 969 dollars, et reconnaissant que l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 2 653 031 dollars est nécessaire,

1. Décide, pour financer les mesures de renforcement de la sécurité, d'ouvrir au budget ordinaire de 2005 au titre du programme sectoriel 7 (Politiques et gestion générale), des crédits d'un montant de 2 653 031 dollars, au taux de change de 0,9229 euro pour 1 dollar, en sus des crédits d'un montant total de 281 430 000 dollars prévus par la résolution GC(48)/RES/6 ;
2. Décide que l'ouverture de ces crédits sera financée par des contributions supplémentaires des États Membres s'élevant, pour un taux de change de 0,9229 euro pour 1 dollar, à 2 653 031 dollars (2 448 000 euros), qui seront calculées selon les quotes-parts de base pour 2005 approuvées par la Conférence générale dans sa résolution GC(48)/RES/9 ;
3. Décide, pour financer les mesures de renforcement de la sécurité, d'ouvrir au budget ordinaire de 2005, au titre du programme sectoriel 7 (Politiques et gestion générale), des crédits supplémentaires d'un montant de 2 936 969 dollars correspondant à l'excédent de caisse de 2003, en sus des crédits mentionnés au paragraphe 1.

Appendice

FORMULE D'AJUSTEMENT EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS

7. Politiques et gestion générale	000 000	+	(2 448 000 /R)
	<hr/>		<hr/>
TOTAL	<u>000 000</u>	+	<u>(2 448 000 /R)</u>

Note : R est le taux de change moyen euro/dollar qui sera effectivement appliqué par l'ONU pendant la période de mise en œuvre.